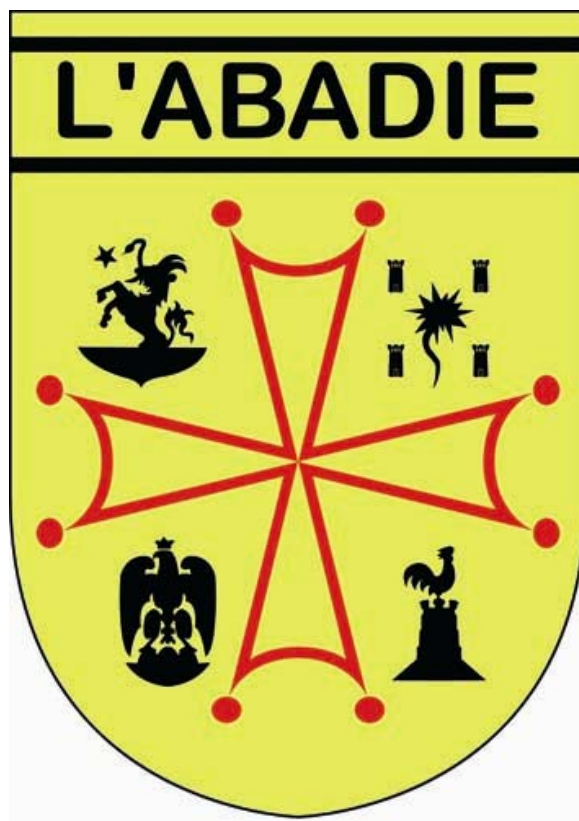


La Tribune du C.D.I.A



Bonne Année 2015

*Le bulletin d'information
du Comité de Défense des Intérêts de l'Abadie*

hiver 2014/2015

*Comité de Défense des Intérêts de l'Abadie
B.P 90002 - 06731 Saint André de la Roche Cédex*

www.cdia-abadie.fr



SOMMAIRE

. APPEL CITOYEN	page 2
. REMERCIEMENTS.....	page 2
. L'INCINÉRATEUR.....	page 3
. LES TRANSPORTS SUR LA COLLINE.....	pages 3-4
. MAUVAISE HUMEUR SOUS LA PLUIE.....	pages 4-5
. MAUVAISE RÉCOLTE DES OLIVES.....	page 5
. L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2014 DU C.D.I.A.....	pages 6-7-8
. BULLETIN D'ADHÉSION 2015.....	page 8

APPEL CITOYEN

Pour être plus forts dans nos actions, pour encore mieux représenter l'ensemble de notre colline, pour aborder de nouvelles problématiques **nous avons besoin que les habitants de l'Abadie s'engagent à nos côtés.**

Nous lançons donc à tous un appel citoyen, à nous rejoindre au sein du Conseil d'Administration du CDIA. Cela ne vous demandera qu'une soirée par mois .

Contactez nous par courrier ou par mail (adresses page 1).

N'oubliez pas de renouveler votre cotisation, essentielle à nos activités.

MERCI DE VOTRE AIDE ET DE VOTRE ENGAGEMENT.

REMERCIEMENTS

Nous tenons à remercier chaleureusement Fernande DALBERA et Henri GAVACHE qui quittent le Conseil d'Administration du CDIA après de très nombreuses années d'engagement, ainsi que Charline BILLET qui s'éloigne de notre colline.

Nous accueillons avec enthousiasme Marcel REGOLI et Nicolas BAUSSART qui renforcent notre équipe.



L'INCINÉRATEUR

Depuis de nombreuses années le CDIA s'intéresse de très près à l'activité de l'incinérateur de l'Ariane et en particulier à son incidence sur l'environnement. Nous concentrons nos efforts à obtenir une information complète et surtout transparente sur toutes les mesures d'impact qu'impose ce type d'activité industrielle.

Pour l'année 2013 nous relevons les points positifs suivants :

- l'exécution du Plan de Suivi Environnemental (mesure des taux de dioxines et des métaux dans l'huile d'olive et les sols) est enfin confiée à un bureau d'études spécialisé indépendant. Toutes les opérations de prélèvement des échantillons, d'analyses des matrices, d'interprétation et de présentation des résultats sont maintenant assurées par la société BURGEAP. Le CDIA a participé activement à l'élaboration du cahier des charges et au choix du prestataire retenu. Il s'agit là d'une bataille engagée depuis plus de 5 ans.
- Les résultats des taux de dioxines dans les huiles d'olives de la récolte 2013 sont conformes. Les concentrations totales mesurées (0,27 à l'Atelier thérapeutique de Rimiez - 0,25 à l'Abadie « haut » - 0,31 à l'Abadie « bas » - 0,49 au verger du CG06) sont inférieures aux valeurs de référence (règlement CE : 1,25)

Mais il existe encore des points noirs :

- augmentation de la quantité totale des déchets incinérés : **312 531 tonnes** (soit + 7658 tonnes par rapport à 2012) .
En particulier + 4424 tonnes du Sivades de Grasse et + 2894 du Sivades de Cannes.

Où sont les promesses de ne pas recevoir davantage de déchets de l'Ouest du département et de réduire la quantité totale des déchets brûlés ?

- mise en demeure prononcée à l'encontre de la Sonitherm (qui gère l'incinérateur) pour « *des valeurs limites de bruit admissibles* »

LES TRANSPORTS SUR LA COLLINE

L'Assemblée Générale du CDIA du 21 juin 2014 a souhaité consacrer une grande partie de ses travaux au problème récurrent des transports en commun sur la colline (voir extraits de l'AG page 5). Nous avons souhaité identifier clairement les dysfonctionnements et les lacunes du dispositif actuel de transports collectifs (ligne 88 et Créabus C88) et susciter des propositions mieux adaptées. **Où en sommes-nous aujourd'hui ?**

Dès la rentrée le CDIA s'est attaché à relancer les divers responsables du Réseau Lignes d'Azur (RLA) ainsi que le SIVOM de l'Abadie, afin de mettre en œuvre rapidement les

engagements pris lors de cette A.G. Nous avons assisté le 23/09/2014 à une réunion du SIVOM consacrée à ce sujet. A cette occasion nous avons rappelé nos propositions :

- sortir le transport scolaire du service de la ligne 88 en affectant un bus spécifique au ramassage scolaire, à la charge de Métropole Nice Côte d'Azur, comme cela se fait pour d' autres communes de la Métropole.

- doter la ligne 88 de deux bus de moindre gabarit, susceptibles d'assurer des rotations plus fréquentes et régulières sur toute la colline y compris la partie située sur Cantaron.

Ces propositions ont reçu l'approbation des représentants des 4 communes membres du SIVOM, et devaient être présentées dès le lendemain par le SIVOM lors d'une réunion de travail avec les directeurs des transports du Conseil Général et de la Métropole Nice Côte d'Azur.

A cet instant nous ne connaissons toujours pas les conclusions. Celles-ci doivent nous être communiquées, avant la fin de l'année, lors d'une prochaine entrevue avec le SIVOM de l'Abadie.

Enfin le 13 novembre dernier nous avons rencontré avec le Président du SIVOM les personnes chargées de l'information au sein du Réseau Lignes d'Azur. Au cours de cette réunion il a été décidé la mise en place au début de l'année 2015 (janvier – février et mars) de trois ateliers Découverte autour d'un Infobus, en trois lieux différents de la colline (salle Anghilante / école de l'Abadie / hameau de La Colle).

Ces ateliers ont pour objet une meilleure communication entre Transporteur et Usagers. Il s'agit pour RLA de nous **informer** sur la meilleure façon d'utiliser le Créabus et les lignes régulières, mais aussi de **recenser les attentes** des usagers résidents, ainsi que les problèmes rencontrés par ceux-ci.

L'information sera réalisée par RLA avec l'implication du SIVOM et du CDIA.

Il a également été retenu à cette occasion le principe d'une importante manifestation sur les transports en général, qui devrait se tenir au printemps sur le plateau du SIVOM.

MAUVAISE HUMEUR SOUS LA PLUIE

Les intempéries:

Des portions de route s'affaissent. Des pierres, entraînées par le torrent des pluies, roulent sur la chaussée. Des plaques d'égout se soulèvent sous la pression du courant, créant le danger. Des glissements de terrain, minimes ou graves, affectent les voies publiques et privées. Insécurité = inquiétude. A qui s'adresser ? Aux assurances privées ? au service public ? aux pouvoirs sans pouvoir lisible, déplaçant sans cesse leur responsabilité d'une strate à l'autre du « 1000 feuilles » administratif ?

Deux faits précis. Le « chemin » de Rimiez a bien souffert (...d'accord, ce n'est pas l'Abadie, rappelons tout de même qu'il est très fréquenté). Sur le «chemin des Arnaud», on ne passe plus. Cette route précieuse, pour les riverains mais aussi pour tous les Abadiens, sert d'issue de secours quand la voie D 119 est engorgée ou barrée par quelque obstacle.

A la propriété n° 634 l'ampleur de l'éboulement étonne. Le grand mur est par terre et l'état du talus menace les constructions.

Partout l'absence d'équipements corrects est patente. Pas de collecteurs d'eau suffisants ni de canalisations dignes de ce nom, celles qui existent ne sont pas toujours entretenues. Ni de fossés profonds, pas même de simples caniveaux comme on en voit en ville et dans les villages, où l'on sait ce que pleuvoir veut dire.

Untel porte la voix de ceux qui, hier encore, ne voulaient pas voir la réalité: «On ne nous traite pas mieux que les laissés pour compte des pays sous-développés.». Il rappelle que notre région est riche, dans une France 5ème puissance mondiale. Un édile: «Il n'y a pas d'argent». (Rires). Un autre: «Les gens bétonnent à tout va, ils empêchent l'absorption des pluies par le sol naturel». (Bravo et merci, lou ravi le sait, même lui.) Mais qui fait l'autruche, complice de ceux qui bâtissent encore et encore, à la sauvage? (Merci qui?)

Un pékin, qui n'en pense pas moins, rétorque mezza voce que «ça s'est toujours fait, que la tradition locale» etc. (Rires jaunes, virant au verdâtre puis au brun.)

Vous avez dit «pluies diluviennes, trombes d'eau exceptionnelles.» Vraiment ? Il était quand même bien dans «la tradition locale» aussi, ce cavalier au galop qui criait, là-bas en bas: «Païoun ven! Païoun ven!» Lanceur d'alerte déjà, notre ancêtre.

Alors, «exceptionnelles», ces intempéries? On peut s'attendre à en subir de pires et à déplorer des morts, comme le 4 novembre à Saint-Blaise. Il sera bien tard pour décider de se retrousser les manches, remuer ciel et terre, et trouver enfin des crédits.

L'aménagement des collines mérite autant que le centre ville.

MAUVAISE RÉCOLTE DES OLIVES

Sur la colline la récolte des olives a été quasiment nulle. Je suis un des rares à avoir fait une petite «piste» (170 kilos), avec un rendement médiocre (13 %) . Quant à la qualité, je n'en parle pas. Mon souci était de fournir l'échantillon pour les analyses (recherche de dioxines) car mon oliveraie est située dans la zone impactée par l'incinérateur de l'Ariane (l'Abadie « haut »).

Quelles sont les causes de cette mauvaise récolte :

- une chute importante d'olives en Juillet due à la teigne ?
- une attaque exceptionnelle de mouches entre Juillet et Octobre favorisée par les conditions atmosphériques ?
- l'inefficacité des traitements au diméthoate car la réglementation actuelle les limite à deux ?

Cette situation n'est pas spécifique à l'Abadie mais généralisée en PACA, LANGUEDOC-ROUSSILLON et également en ITALIE et en ESPAGNE.

Les oléiculteurs et les structures commerciales se trouvent sans revenus.

Il ne reste qu'à espérer une bonne récolte 2015.

Extraits du Procès Verbal de l'Assemblée Générale

(Le PV complet peut-être consulté sur notre site internet : www.cdia-abadie.fr à la rubrique Actualités)

L'Assemblée Générale du CDIA s'est tenue le samedi 21 juin 2014 à la salle Anghilante. Nous vous présentons ici un résumé des temps forts de la réunion.

1) Les Transports

Rappel des faits :

Le CDIA s'intéresse depuis longtemps aux problèmes récurrents du bus 88 et du créabus C88. En septembre 2013 le CDIA décide de lancer une pétition «en faveur d'un meilleur transport des personnes ». Les retours ne se font pas attendre avec 407 signatures.

Le 14 Mars nous sommes reçus par le Sivom sur ce dossier. Nous remettons à son Président et à chacun des représentants des quatre communes un exemplaire des pétitions, et sollicitons leur intervention et leur soutien auprès des services concernés.

Les 01/04/2014 et 10/06/2014 nous participons à des séances de travail avec les responsables de Métropole NCA (1) et du Réseau Lignes d'Azur .

Le but est d'adapter les transports aux réels besoins des habitants en particulier en faisant circuler des bus de petit gabarit pouvant desservir ainsi tous les quartiers habités de l'Abadie malgré l'étroitesse de certaines routes. **Nous souhaitons un transport régulier sous forme de «rotations» à horaires fixes** descendant jusqu'au Tram.

Nous proposons par exemple de transformer le bus actuel et le créabus en deux navettes circulant sur deux secteurs : le premier à l'ouest par La Colle et le chemin des Arnaud et le second depuis le Château des Voleurs, les hauts de Cantaron par la route de l'Abadie.

Quelques réflexions des habitants venus à cette AG (il faut noter les nombreuses interventions des participants, dans un climat de «bon voisinage» et dans un esprit de préoccupation collective):

- «avoir des éclaircissements sur le fonctionnement des bus et créabus»
- «le créabus ne peut être commandé (il faut un délai de un mois) et sa centrale de réservation n'est pas disponible»
- il faut améliorer la réactivité et l'efficacité du créabus«impossible de monter dans le créabus sur son passage même si celui-ci est vide»
- «le bus des écoliers n'est pas à l'heure aux arrêts de la colline, et donc les parents se voient contraints de conduire leurs enfants en voiture»

Des propositions :

- « pourquoi stopper le bus à Marojade ? Il faut continuer la ligne pour rejoindre la correspondance vers le 16 qui passe de façon régulière »
- RLA s'engage à transformer la centrale d'appels du créabus 88 afin qu'elle puisse répondre en moins de trois minutes, l'appel pouvant se faire jusqu'à 1 heure avant le départ et les réservations dans un délai maximum de 15 jours avant le voyage. Elle envisage de doter chaque créabus d'une liaison

téléphonique permettant de réagir «en temps réel» . Tous les mois, il sera fait un rapport sur les créabus

- la tenue d'Ateliers d'information et d'utilisation des lignes d'Azur.

Conclusions :

Le CDIA poursuit ses actions pour la mise en place :

- d'une véritable enquête sur les besoins
- de bus de petit gabarit pouvant circuler partout sur la colline
- de «bus scolaires» gérés par la Métropole («certains craignent un abandon de ce service»)
- d'une ligne 88 qui puisse «rabattre» les utilisateurs sur le Tram
- d'ateliers RLA promis
- traiter la question de la desserte du cimetière sans que le service de transports réguliers en soit affecté.

2) L'incinérateur

Le CDIA est heureux d'annoncer que grâce au suivi régulier du dossier ainsi qu'aux diverses interventions lors des réunions avec les différents acteurs (CLIS (2), Veille sanitaire, Veille environnementale) un nouveau Plan de Surveillance Environnementale est en vigueur, plus rigoureux, plus complet et cohérent. Il regroupe l'analyse des sols et des retombées atmosphériques ainsi que l'analyse des huiles d'olive sur les mêmes sites, répartis selon l'impact des rejets de l'incinérateur. Surtout, la réalisation de ce Plan est confiée à un bureau d'études spécialisé indépendant (afin d'assurer la transparence des résultats mais aussi la bonne marche du protocole scientifique des analyses). Les résultats des analyses 2013 de l'huile d'olive sont bons. On ne peut que s'en réjouir. Mais nous devons rester vigilants.

M. SARETTA : "La métropole doit vérifier que les contrôles sont bien faits"

Le CDIA s'inquiète des **défaillances dans la gestion de l'incident du 20 mai 2013** (19 riverains intoxiqués par des rejets de la cheminée). En particulier il regrette le manque de communication auprès des habitants incommodés et l'absence de synthèse des différents rapports

Selon le rapport d'activité 2013 de la Sonitherm (3), **il y a une augmentation de près de 8000 tonnes des déchets incinérés par rapport à 2012, avec + 7700 T en provenance de l'ouest du Département** (contrairement aux promesses faites par M.LEONELLI-Adjoint au Maire de Nice- lors de notre AG 2013)

Sur ce dossier nous restons vigilants pour la santé de tous, et dans la mesure du possible pour une meilleure qualité de vie.

3) Les routes

Une réunion de travail s'est tenue le 14 mars dernier sous l'égide du SIVOM. Ce dernier a été chargé de suivre ce dossier et de représenter les quatre communes dans les négociations auprès de la direction des routes de Métropole Nice Côte d'Azur.

Lors de cette réunion il a été précisé que chaque commune établissait pour l'année 2014 **la liste et le calendrier des travaux d'amélioration des routes** sur son territoire.

Le CDIA a adressé le 24 mars à chaque mairie une demande pour connaître les projets. Depuis cette date plus rien. Qu'en est-il aujourd'hui ?

Il est vrai que les dégâts causés par les pluies torrentielles du début de l'année ont dû perturber quelques plannings. Cet épisode pluvieux a néanmoins mis en évidence la fragilité de nos voies de circulation et d'importants travaux ont dû être réalisés dans l'urgence : Chemin des Arnaud (route coupée pendant deux mois), Route du Collet de Merlette aux Moulins...

Tout cela peut expliquer le retard pris par ce service dans la mise en œuvre des engagements de l'année précédente, mais ne doit pas remettre en cause le fond du problème. Notre colline continue à s'urbaniser, le trafic routier s'intensifie, et les voies de circulation, inadaptées au trafic, ne permettent pas de mettre en place un service de transport collectif efficace.

Nous pensons qu'il serait moins coûteux de faire une maintenance régulière (nous avons signalé ce problème depuis un bon moment déjà !)

- (1) NCA : Nice Côte d'Azur
- (2) CLIS : Commission Locale d'Information et de Sécurité
- (3) Sonitherm : Société Niçoise Thermique exploitant l'incinérateur

POUR NOUS CONTACTER

COMITE DE DEFENSE DES INTERETS DE L'ABADIE
B.P 90002 - 06731 SAINT-ANDRE DE LA ROCHE CEDEX

POUR ADHÉRER

✂.....

**COMITE DE DEFENSE DES INTERETS DE L'ABADIE
BULLETIN D'ADHÉSION 2015**

Nom : Prénom :

Adresse :

.....
demande à être membre de l'association C.D.I.A. en 2015 et verse à ce titre la somme de dix-huit euros (18 €) en espèces ou par chèque à l'ordre de « C.D.I.A. ».

Fait à, *Signature :*

Le

Je suis informé(e) que les informations recueillies sont nécessaires à l'adhésion. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat de l'association. En application de l'article 34 de la loi du 6 janvier 1978, je bénéficie d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui me concernent. Si je souhaite exercer ce droit et obtenir communication des informations me concernant, je m'adresserai au secrétariat de l'association.

À retourner accompagné de votre règlement à :
C.D.I.A. – B.P 90002 – 06731 SAINT ANDRE DE LA ROCHE CEDEX